

Termes de Référence

Pour Consultation Formation production Farine d'AK-1000 aux membres des clubs de parents

1. Contexte

Concern Worldwide est une organisation non gouvernementale, internationale et humanitaire qui se consacre à la réduction de la souffrance et travaille à l'élimination de l'extrême pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde. Notre vision est un monde où personne ne vit dans la pauvreté, la peur ou l'oppression; où tous ont accès à un niveau de vie décent et aux opportunités et choix essentiels une vie longue, saine et créative; un monde où chacun est traité avec dignité et respect. Notre mission est d'aider les personnes vivant dans l'extrême pauvreté à obtenir des améliorations majeures dans leur vie, qui durent et continuent sans le soutien continu de Concern. Pour réaliser cette mission, nous nous engageons dans un travail de développement à long terme, nous renforçons la résilience, nous répondons aux urgences et nous cherchons à nous attaquer aux causes profondes de la pauvreté par le biais de notre éducation au développement et de notre travail de plaidoyer.

Concern est présenté en Haïti depuis 1994, et dans la zone métropolitaine de Port au Prince depuis 1996. Concern intervient à Cité Soleil, Croix des Bouquets, Bas Delmas, La Saline, Saint Martin, Martissant/Grand Ravine dans la zone métropolitaine de Port au Prince et, à Mirebalais et Savanette dans le Département du Centre. En effet, les zones urbaines d'Haïti et autour de la zone métropolitaine de Port-au-Prince sont marquées par le dénuement économique, la surpopulation (avec des densités atteignant 13 375 personnes par kilomètre carré), l'insécurité alimentaire et l'instabilité.

Informations sur le volet nutrition du Projet Manje Pi byen

Depuis 2020, Concern intervient à Cité Soleil à travers des projets de cash inconditionnel touchant les couches les plus vulnérables de la commune de Cite Soleil. Des clubs de parents ont été constitués dans les quatorze quartiers de Cite Soleil où le projet Manje Pi byen est implémenté. Des activités de sensibilisation sont réalisées régulièrement dans tous les clubs de parents ainsi que des séances de démonstrations culinaires. Les parents leaders ont été formés sur les bonnes pratiques d'hygiène.

Concern a donc budgétisé et planifié des séances de formation pour une cinquantaine de pères et mères des clubs de parents sur la production et préparation de la farine Ak-1000 pour la consommation au niveau des ménages. La formation sera dispensée par des formateurs- producteurs locaux œuvrant dans ce domaine et qui ont des expériences de travailler avec des personnes vivant dans des quartiers ou zones vulnérables. La formation se déroulera sur une période donnée au cours de laquelle les participants acquerront les connaissances pratiques sur la production et préparation à petite échelle de la farine d'AK-1000 pour leurs enfants et les autres membres des clubs de parents en vue de prévenir la malnutrition. A la fin de la formation, un kit de production contenant un moulin, des ustensiles et autres seront remis au comité de chaque club pour pouvoir matérialiser les connaissances acquises lors de la formation et assurer la gestion des matériels du kit.

2. Objectifs de la consultation

2.1 Objectif Général

L'objectif général de ces séances de formation est de renforcer la capacité de ces participants-tes des clubs de parents au programme à la production de la farine d'AK-1000 afin de les rendre plus autonome dans la lutte contre la malnutrition aigüe globale.

- **Économiques** : Les parents sont des personnes avec des revenus très faible. La production de l'AK-1000 va aider les parents d'économiser car ils auront à ajouter seulement les fruits et les légumes.
- **Prévention de la malnutrition et santé** : La farine d'AK-1000 a des proportions équilibrées en céréales et légumineuses. La consommation de la farine d'AK-1000 va aider à réduire l'incidence de la malnutrition aigüe globale chez les enfants de moins de 24 mois.

2.2 Objectifs spécifiques

De façon plus détaillée, cette consultation vise à :

- Préparer des modules de formation incluant un guide opérationnel et des outils de travail appropriés pour le public cible en créole.
- Faciliter les ateliers de formation pratiques visant à renforcer certaines connaissances des participants(es)
- Aider les participantes à mieux appréhender les concepts de l'entraide.
- Élaborer un plan de gestion conjointe relatif à leur plan de production et de distribution.

3. Durée de la Prestation

La consultation pour cette formation s'étalera sur une période de sur deux mois, allant du mois de Septembre à Octobre 2024.

4. Méthodologie attendue

Dans le but de faire la promotion pour l'utilisation des aliments locaux et la réduction de l'incidence de la malnutrition aigüe globale, plus précisément les enfants de moins de 24 mois les parents leaders des différents quartiers seront formes sur la production de la farine d'AK-1000. Les formations devront être basées sur une approche participative, avec des simulations et expériences pratiques en appui. Le /la consultant (e) devra, dans son approche méthodologique, agir avec rigueur dans la prise en considération des principes andragogiques et didactiques tant dans l'élaboration des documents à utiliser que dans l'animation des formations. Un accent soutenu devra être mis sur la grande éventualité concernant le niveau souvent faible de scolarisation des participantes et sur la culture locale. En outre, une perspective de genre doit être prise en compte à tout moment et dans toutes les étapes de la formation, y inclus mais sans s'y limiter, dans la participation active de ces participantes.

Aussi, devra-t-on respecter les étapes suivantes:

- Soumission d'une proposition technique et financière ;
- Rencontre et discussion avec les responsables du projet sur la mise en œuvre du processus ;
- Élaboration et soumission d'un calendrier de réalisation ;
- Élaboration et soumission des documents de formation sur soft et hard copy par le Consultant, au responsable du projet;
- Rencontre de présentation préliminaire pour commentaires ;
- Mise en œuvre des ateliers de formation et évaluation des participantes ;
- Soumission d'un rapport mensuel des formations
- Remise de certificat aux participant(e)s ;
- Soumission d'un rapport final des formations ;

5. Livrables attendus

Une proposition méthodologique présentant la méthodologie des formations, le calendrier, le curriculum de la formation et les outils utilisés. Cet exercice devra permettre à l'équipe de Concern et au partenaire de vérifier qu'ils partagent la même compréhension du partenariat et de clarifier les éventuels malentendus au démarrage

- Une proposition de matériels adapté avec les caractéristiques spécifiques.
- Une séance d'orientation sur la manœuvrabilité des matériels distribués(moulin)

- Les planifications et les rapports des formations ;
- La réalisation des séances de formation d'une cinquantaine de participants
- Certificats de participation aux participantes ;
- Rapport final de la consultation.

6. Responsabilité du/de la consultant(e) / Produits livrables du/de la consultant(e)

Étapes	Activité	Résultats et documents
1-Phase préparatoire	<p>A. L'étude documentaire : Le partenaire cherchera et exploitera les documents de références et des expériences antérieures ayant des liens avec cette formation et les conditions socio-économiques des quartiers ciblés ;</p> <p>B. Rencontres de cadrage avec Concern: L'objectif est d'harmoniser les compréhensions sur les TdR, finaliser la méthodologie et le chronogramme de la consultation ;</p> <p>En accord avec les points focaux techniques de Concern, définir et valider le protocole technique de production de la farine, incluant le type d'aliments, les quantités, et les étapes de production et les recommandations pour la conservation et la Soumission d'un calendrier de réalisation ;</p> <p>D. Conception et validation des Outils : il s'agira de concevoir l'ensemble des outils qui seront utilisés lors de ces séances de formation. Ces outils feront l'objet de validation au niveau de l'équipe de Concern</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'un calendrier de formation sur : la production de la farine d'AK-1000. • Définir un calendrier de formation de production pour les autres membres des clubs de parents. • Agendasuivant la disponibilité des participantes ;
2 Etude, Formation, Coaching	<p>J) Planification de la formation, de concert avec l'équipe de Concern, en tenant compte des aspects logistiques.</p> <p>K) Livraison des matériels didactiques nécessaires aux participantes : Guide de formation etc. ...</p> <p>L) Réaliser des séances pratiques en lien aux cours relatifs à la production et préparation de la farine d'AK-1000 et le démarrage de production pour les autres membres des clubs de parents;</p> <p>M) Production et soumission des rapports mensuels et du rapport final de la formation : rapport de 10 pages au maximum, après l'achèvement des séances de formation</p> <p>N) Remise des certificats aux participantes</p>	<p>Les documents suivants sont attendus : - Un module de formation conçu en double format (avant la Consultation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un certificat de participation décerné à chaque participante à la formation (en fin de consultation) • Un rapport de formation (mensuel)

Résultats

- Les participants à la formation ont acquis cette nouvelle connaissance de production de farine d'AK-1000.
- Les participants à la formation ont la capacité de produire la farine d'AK-1000 pour les autres membres des clubs de parents.
- Les participants formés ont la capacité pour évaluer régulièrement leurs capacités de production

7. Ressources Nécessaires

- Ressources Humaines
- Appui de la logistique

- Matériels de formation
- Frais de transport en cas où la formation ne sera pas possible dans la communauté.

8. Chronogramme de l'Activité

No	Activités planifiées	Période
1	Soumission et présentation des documents	Aout 2024
2	Rencontre de présentation préliminaire pour commentaires	Septembre 2024
3	Date limite pour la soumission des propositions	31 Aout 2024
4	Retour sur les propositions	Septembre 2024
5	Élaboration du contrat et signature	Septembre 2024
6	Mobilisation des Participants(es)	Septembre 2024
7	Début de la formation	Septembre 2024
8	Rédaction et soumission de rapports	Après chaque session de formation
9	Rapport final	Octobre 2024

9. Langue

Les rapports et les présentations à Concern doivent être faits en Français. Cependant, la formation des participants(es), les modules de formation, les rencontres, et les discussions avec les participantes doivent être réalisées en créole.

10. Rôles et responsabilités techniques et financières respectifs

Le(s) consultant (s) s'engagera(ont) à:

- Préparer un chronogramme détaillé, incluant la formation, le suivi et les évaluations, en collaboration avec l'équipe de Concern ;
- Proposer une méthodologie de réalisation de la formation ;
- Produire et livrer les matériels didactiques nécessaires aux formations en s'assurant de la disponibilité en qualité et quantité suffisantes ;
- Assurer la formation de 50 participants(es) venant des différents quartiers de Cité Soleil,
- Remettre un certificat de réussite aux participantes, après évaluation ;
- Respecter le calendrier, les horaires et la méthodologie approuvés ;
- Respecter les termes du contrat établi sur la base de ces Termes de Référence ;
- Assurer la bonne marche et la coordination des activités ainsi que la communication constante avec les responsables du projet ;
- Fournir le rapport de la formation en français ;
- Appliquer la transparence, la flexibilité, l'inclusion et la tolérance durant tout le processus ;
- Agir de bonne foi et ne point apporter de modifications inconsidérées au contrat

Concern s'engagera à:

- Partager les informations nécessaires sur le programme et les participantes pour l'établissement d'une méthodologie adaptée aux participantes ;
- Fournir la liste des participantes par catégories de formation ;
- Accompagner le consultant dans la planification et la réalisation des différentes activités ;
- Payer le prix convenu selon les clauses du contrat portant sur les modalités de paiement ;
- Agir de bonne foi et ne point apporter de modifications inconsidérées au contrat ;
- Mobiliser les participantes pour les formations ;
- Faire le suivi sur toutes les activités liées à cette consultation, à savoir : formation des participant(e)s, sensibilisation et tout support;

11. Sélection de l'Expertise / Profil du ou de la Consultant(e)

Le choix du/de la consultant(e) et/ou de la Firma sera fait sur la base des critères suivants :

- Expérience avérée dans la formation sur la production des farines enrichies;
- Expérience avérée dans le développement de matériaux d'apprentissage professionnelle de jeunes filles, de femmes ayant des difficultés de lecture et d'écriture, et/ou vivant avec d'autres incapacités intellectuelles ou motrices ;
- Expérience avérée dans la rédaction de documents et montage de programmes de formation pour cette catégorie ciblée ;
- Expérience en matière de facilitation et la capacité d'utiliser des outils didactiques participatifs;
- Une expérience avérée dans le développement de matériels d'apprentissage proposés ;
- Excellente capacité de communication orale et écrite en français, créole haïtien, connaissances en anglais un atout ;
- Expérience avérée dans la rédaction de documents stratégiques.

L'équipe devra être en mesure de :

- Comprendre ce qui est attendu de cette consultation ;
- Proposer une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités ;
- Respecter les délais et assurer la bonne qualité de production et des livrables.

Compétences et aptitudes:

- Bonnes aptitudes interpersonnelles ;
- Excellentes capacités pour mener des approches participatives ;
- Proactivité et autonomie ;
- Excellente communication orale et écrite en français ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques.

12. Lignes de communications

Le consultant sera supervisé par la Directrice de Pays et aura des liens directs avec le Directeur de Programmes et le Manager de Programme de Manje Pi Byen.

13. Dossier de soumission

Les documents de proposition devront être envoyés par courrier électronique et devront comprendre :

- a. Une offre technique comprenant les éléments suivants :
 - i. Une lettre de soumission dûment signée ;
 - ii. Une proposition technique, incluant la méthodologie et le calendrier de réalisation ;
 - iii. Les documents juridiques et administratifs de l'institution ;
 - iv. Au moins deux références et un exemple de rapport réalisé dans le cadre d'une expérience en lien avec l'offre.
- b. Une offre financière comprenant les éléments suivants :
 - i. Tableau détaillé des coûts associés à la formation (personnes et matériels)

Les dossiers comprenant une proposition technique et financière doivent parvenir sous pli fermé avec la Mention « **Consultance Formation : Production et préparation de la farine d'AK-1000** » au bureau de l'Organisation au 28, Rue Metellus, Pétion Ville, Haiti **au plus tard le 6 Septembre 2024, 15h** ou par mail aux adresses suivantes : recrutement.haiti@concern.net avec en copie christpa.delphonse@concern.net. Les dossiers seront examinés dès réception durant toute la publication, et l'annonce sera fermée une fois qu'un

dossier aura retenu notre attention. **Les candidatures féminines et de personnes en situation de handicap sont fortement encouragées**

Contenu de l'offre technique :

- Une lettre de soumission dûment signée
- Compréhension de la mission, incluant la méthodologie et la proposition d'un calendrier de réalisation
- Le CV de la personne qui devra indiquer clairement les expériences similaires à l'objet de la présente consultance.
- Au moins deux références et un exemple de rapport réalisé dans le cadre d'une consultance en lien avec la thématique

Offre financière

- Budget détaillé

Concern est une organisation qui promeut l'égalité des opportunités et met en œuvre une procédure de sélection équitable et transparente. La procédure est ouverte à tous(tes) qui pensent qu'ils/elles répondent aux exigences du poste. Aucun(ne) employé(e) ou individu à Concern n'a le droit de demander un paiement en espèces ou l'échange de faveurs de quelque nature que ce soit en contrepartie d'un traitement préférentiel dans le processus de sélection. Ceci est contre la politique de Concern et si vous êtes approché par un membre du personnel pour de l'argent ou des faveurs, ou si vous êtes empêché de quelque façon à faire partie du processus, prière de bien vouloir porter votre plainte auprès de la Directrice Pays, ou quelqu'un d'autre en qui vous avez confiance.

*Concern a un **Code de Conduite (CCoC) avec trois politiques connexes : la Politique de Protection des Participants aux Programmes (P4), la Politique de Protection de l'Enfant et la Politique contre la Traite des Personnes**. Ces documents ont été développés pour assurer la protection maximale des participants aux programmes contre l'exploitation, et clarifier les responsabilités du personnel, des consultants, des visiteurs aux programmes et des organisations partenaires de Concern ainsi que les normes de conduite attendues d'eux. Dans ce contexte, le personnel de Concern a la responsabilité envers l'organisation de s'efforcer à atteindre et à maintenir **les plus hauts standards dans la conduite quotidienne de son travail conformément aux valeurs fondamentales et à la mission de Concern**. Tout consultant(e) à qui l'on de Concern Worldwide devra signer le Code de Conduite et les politiques connexes comme annexes de leur contrat de travail. En signant le Code de Conduite de Concern, le/la consultant(e) confirment qu'ils ont compris le contenu du Code de Conduite de Concern et des politiques connexes et qu'ils acceptent de se comporter conformément aux dispositions de ces politiques. En outre, Concern s'engage au **Safeguarding** et à la protection des adultes et enfants vulnérables dans notre travail. Nous ferons tout notre possible pour veiller à ce que seules les personnes aptes à travailler ou à faire du bénévolat auprès des adultes et des enfants vulnérables soient recrutées par nous pour de tels rôles.*